

cèdera et ainsi de temps en temps ». Cette clause fut exécutée fidèlement; jusqu'en 1793 où la chapelle d'argent, livrée à la Convention, fut fondue.

La Société décide qu'elle fera le jeudi 24, une excursion à Guiscard et à Ham.

M. Méresse communique le résultat des fouilles faites, il y a environ deux mois, sur le bastion qui couvre le Vieux-Pont. Il rappelle l'intérêt puissant de cet endroit, témoin pendant près d'un siècle de luttes sans nombre, dans lesquelles les habitants de Compiègne ont vaillamment payé de leur personne, à l'époque où la défense des villes était laissée à leur propre initiative. Un moulin concédé par la ville, s'est élevé pendant longtemps sur ce point. Démoli, une première fois, en 1418, il avait été relevé vers 1450; à la suite d'un long procès, il fut aliéné, puis enfin démoli définitivement. On a retrouvé les piles de pierre sur lesquelles était posé ce moulin à vent, construit en bois; ainsi que des fragments de meules. M. Méresse présente ensuite les objets trouvés à cet endroit, parmi lesquels figure un poids en bronze fleurdelysé du XV^e siècle; il complète cette communication, en montrant les différents plans, dans lesquels se trouve reproduit le bastion de Jeanne d'Arc.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1879.

M. de Roucy annonce que la Société a perdu, pendant les vacances, deux de ses membres, M. Léopold Balny, et M. Viollet-le-Duc, membre honoraire, dont le nom reste attaché au souvenir de la restauration du château de Pierrefonds.

M. Méresse offre, au nom de M. Dupré, trois photographies remarquables et de très grandes dimensions, représentant l'hôtel de ville de Compiègne et les bâtiments de l'Exposition de 1877.

M. Emile Travers, membre correspondant, donne une analyse d'une pièce de vers latins composée vers 1635, par Bernard Lhomme, professeur au collège de Compiègne.

Ce poème d'environ 500 vers, est une description ou plutôt un éloge poétique de Compiègne. Il renferme peu de renseignements historiques; cependant, au milieu de trop longues amplifications et de fréquentes allusions mythologiques, l'auteur est entré dans quelques détails intéressants sur l'abbaye de Saint-Corneille et ses principales reliques, sur l'hôtel de ville et son

beffroi. En décrivant l'aspect pittoresque de Compiègne, B. L'homme dépeint les collines voisines, la forêt et la navigation active qui, dès son temps, avait lieu sur la rivière d'Oise. En terminant cette pièce, l'auteur insiste sur l'importance du collège, dirigé alors par Pierre Bonin, et, dans quelques vers, donne les noms des principaux élèves.

M. de Roucy, après avoir rappelé l'importance qu'offrent ces descriptions poétiques composées en grand nombre au xvii^e siècle, et notamment le *Paris Burlesque* de Pierre Berthod, dont M. Travers a, il y a quelques années, fait revivre le souvenir, remercie notre confrère de sa communication et le prie de vouloir bien compléter l'annotation du poème de B. L'homme, qui pourra ainsi prendre place dans les publications de la Société.

M. Demonchy présente la partie supérieure d'un monument funéraire, trouvé dans les travaux d'une maison de la rue des Domeliers possédée par M^{lles} Demonchy, et qu'il offre au musée Vivien en leur nom. Cette pierre représente un fronton, au haut duquel est gravé un christ en croix. Au pied du calvaire, est agenouillé un personnage en costume ecclésiastique, qu'à son aumusse, on croit pouvoir considérer comme un chanoine. L'inscription manque, mais ce fragment paraît appartenir au milieu du xvii^e siècle.

M. de Marsy présente un compte-rendu sommaire de l'excursion faite à Guiscard et à Ham, et résume les travaux du Congrès archéologique de Vienne, auquel il a assisté, ainsi que M. du Lac.

M. Méresse fait connaître les principaux points explorés par le Comité archéologique de Senlis, dans une excursion à laquelle il avait été invité à prendre part, avec ses collègues du bureau de la Société.

La journée a été consacrée à l'examen de la *Pierre au Coq* et de divers autres monuments mégalithiques des environs d'Ormoy-Villers et de Lévigney. Parmi ceux-ci, il importe de signaler tout particulièrement des pierres portant des traces de sillons et que M. Méresse espérait pouvoir rapprocher des pierres du Parc aux Loups. Mais, il ne paraît pas encore possible de tirer des conclusions rigoureuses de la comparaison de ces monuments.

M. de Marsy communique divers assignats de Compiègne, de Noyon et d'Attichy, dont l'existence n'avait pas encore été signalée.
